Uccle/Bruxelles, le XX 2018

Bruxelles Environnement,

Département « Forêt »

Avenue du Port 86C/3000

1000 Bruxelles

Objet : Enquête publique relative au projet de plan de gestion de la Forêt de Soignes

 Mesdames et Messieurs,

En tant qu’Ucclois/Bruxellois je suis particulièrement attentif/ve à l’avenir de la forêt de Soignes qui est le plus grand espace vert de ma/cette commune. Je comprends et soutiens les choix du plan de gestion de la Forêt de Soignes qui prend en compte l’importance de ce **patrimoine urbain**, les changements climatiques et veille à ce que sa **biodiversité** reste aussi riche que possible et que pour ce faire, l’ensemble des objectifs de conservation relatifs aux espèces et habitats sensibles d’intérêts communautaires et régionaux puisse être réalisé.

Pour ces raisons, Je souhaite que soient conciliés tant les aspects paysagers et patrimoniaux que la préservation et le développement de la biodiversité, raison pour laquelle je soutiens une **hêtraie cathédrale limitée à un maximum de 15 pourcent de la superficie totale** de la Forêt de Soignes.

Comme beaucoup de bruxellois, je suis attaché à l’importance des arbres en Forêt de Soignes, c’est pourquoi je m’inquiète de la volonté de **rétablir des drèves** au détriment des arbres déjà présents au sein de la forêt, ainsi qu’au détriment des espèces et habitats protégés par la directive Natura 2000. Je demande donc que, si des renouvellements de drève devaient avoir lieu, une étude appropriée des incidences soit réalisée pour tout renouvellement de drèves avec une analyse des impacts précis sur la biodiversité présente sur les lieux.

Si j’apprécie l’aspect paysager des drèves, je ne peux cependant accepter que les projets de restauration/rétablissement de celles-ci aient un impact sur les espèces et habitats Natura 2000 et sur la biodiversité en général.

Les atteintes aux lisières et des milieux naturels jouxtant la Forêt de Soignes sont nombreuses (je pense par exemple aux projets successifs en bordure de la forêt à Uccle et Boitsfort). Je souhaite que le plan de gestion puisse faire en sorte que de telles atteintes à la forêt ne puissent se produire, qu’il empêche les projets urbanistiques agressant les lisières. Il convient de sauvegarder celles-ci et les milieux naturels jouxtant la Forêt de Soignes qui sont indispensables pour conserver les connexions écologiques nécessaires aux espèces protégées, en particulier les chauves-souris et pour développer le maillage vert et bleu bruxellois prévu dans le Plan nature. C’est à ce titre que je souhaite que soit mis en place un programme d’acquisition souple et rapide de terrains dans ces zones, permettant ces connexions.

En conclusion, j’espère que la procédure se poursuivra dans les meilleurs délais et que ce plan de gestion sera adopté et publié rapidement.

 Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l’expression de notre considération distinguée,

 Nom et prénom

coordonées